



# לומדים

## יום העצמאות

# Yom Haatsmaout

Le jour du 5 *iyar* 5708 (14 mai 1948) est l'une des dates essentielles de l'Histoire du peuple juif. C'est en ce jour que David ben Gourion, a proclamé la création de l'État d'Israël, début de notre délivrance. Durant des siècles nous étions en exil, nous avons prié afin de pouvoir retourner sur notre Terre Sainte et d'y restaurer le royaume d'Israël.

Dieu nous a en effet exaucés et nous a ramenés vers *Eretz Israël* afin que nous y instaurions l'État d'Israël.

## Les merveilles de cette période - פְּלִאֵי הַתְּקוּפָה

### 1. D'après les enseignements de Rav Yits'hak Halévi Herzog (Premier Grand Rabbin d'Israël en 1948)

D'une part, les ténèbres, le brouillard et l'ombre de la mort nous ont enveloppés à notre époque, la terrible Shoah, que rien n'a égalé durant toute l'Histoire du peuple juif, et d'autre part, une grande lumière a brusquement surgi, **le retour du peuple sur sa terre, en préparation du troisième royaume d'Israël (...)**. Sous nos yeux, les promesses d'éternité des prophètes d'Israël se révèlent et se réalisent.

Durant la période de la création de l'État d'Israël, nous avons eu le mérite de voir des miracles et des prodiges, et ils témoignent du fait que Dieu veille sur nous et qu'Il vient à l'aide de Son peuple.

## Une poignée contre une multitude - יוֹם הַלֵּל וְהוֹדָאָה

### 2. Rav Haïm Droukman

La veille de la proclamation de l'État, tous les pays arabes ont déclaré que dans un délai d'une semaine seulement, ils auraient entièrement exterminé tous les Juifs se trouvant en *Eretz Israël*, (...) ce qui représentait la menace très sérieuse de plusieurs armées arabes déferlant par le Nord, l'Est et le Sud. On comptait alors 600.000 Juifs en Eretz Israël, face à des millions d'Arabes qui les entouraient, sachant que Tsahal (armée de défense de l'État d'Israël) n'avait pas encore été créée et qu'il n'y avait pas d'armes. Malgré cela, Dieu les a livrés entre nos mains ; existe-t-il une meilleure illustration de l'expression « une poignée contre une multitude » ? Nous évoquons souvent le miracle de 'Hanoukka (...) qui a eu lieu il y a plus de 2 000 ans, mais ce miracle-là s'est déroulé à notre époque. **Dieu a fait plier une multitude devant une poignée, et nous a ainsi sauvés d'une mort certaine ; Il nous a accordé la vie en cadeau, ne devrions-nous pas L'en remercier ?**

1. Quels sont les deux événements marquants qui se sont déroulés dans l'Histoire du peuple juif à l'époque du Rav Herzog ?
2. Quels miracles se sont produits lors de la création de l'État d'Israël ?
3. À quel propos remercions-nous D.ieu le jour de Yom Haatsmaout ?



## Un jour de louange et de remerciement

### יום הַלֵּל וְהוֹדָאָה

La Torah nous interdit d'ajouter ou de retrancher des *mitsvot* :

לֹא תִסְפוּ עַל הַדְּבָר אֲשֶׁר אֲנֹכִי מִצְוֶה אֶתְכֶם וְלֹא תִגְרְעוּ מִמֶּנּוּ לְשַׁמֵּר אֶת מִצְוֹת יְקֹנֵק אֱלֹהֵיכֶם אֲשֶׁר אֲנֹכִי מִצְוֶה אֶתְכֶם (דברים 4,2)  
N'ajoutez rien à ce que je vous prescris et n'en retranchez rien, de manière à observer les commandements de l'Éternel, votre Dieu. (Devarim 4,2)

Or les rabbins ont fixé le 5 iyar comme un jour de fête pour louer et remercier D.ieu. En ce jour, on récite une prière de fête, le *Hallel* complet, on mange un repas de fête, et on remercie D.ieu.

Comment donc les rabbins ont-ils « ajouté » la célébration de Yom Haatsmaout et la lecture du *Hallel* ? Ils se sont pour cela appuyés sur le précédent de Pourim. En effet, voici comment le Talmud justifie l'« ajout » de cette fête (qui ne figure pas dans la Torah) :

#### 3. Talmud de Babylone, Traité Meguila, 14a

48 prophètes et 7 prophétesses ont prophétisé au peuple d'Israël, ils n'ont rien ajouté ni retranché à ce qui était écrit dans la Torah, à l'exception de la lecture de la *Méguilat Esther*. Sur quoi se sont-ils appuyés ? (...)

Ils ont considéré que si on récite des chants de joie en passant de l'esclavage à la liberté, on devrait à plus forte raison le faire quand on passe d'une condamnation à mort à la vie ?

#### 3. תלמוד בבלי מסכת מגילה דף ט' עמוד א

אַרְבָּעִים וְשִׁמּוֹנָה נְבִיאִים וְשִׁבְעַת נְבִיאֹת  
נִתְנַבְּאוּ לָהֶם לְיִשְׂרָאֵל, וְלֹא פָּחְתּוּ וְלֹא  
הוֹתִירוּ עַל מֶה שֶׁכָּתוּב בַּתּוֹרָה, חוּץ  
מִמְקָרָא מְגִלָּה. מַאי דְרוּשׁ? ...  
וּמַה מְעַבְדוֹת לְחַרוּת אֲמַרִּינָן שִׁירָה -  
מִמִּיתָה לְחַיִּים לֹא כָּל שְׂכָן?

Les sages du Talmud ont donc considéré que si on récite le Hallel à Pessah pour remercier D.ieu de notre liberté, on doit également le réciter à Pourim pour avoir eu la vie sauve.

Le Rav Mechoulam Ratta, l'un des Maîtres de notre génération, a déduit de la *Guemara* qu'il fallait fixer un jour de fête pour Yom Haatsmaout :

#### 4. Rav Mechoulam Ratta, *Kol Mevasser*, chapitre 21

Il ne fait aucun doute que c'est une *mitsva* de célébrer cette date et de réciter le *Hallel* en ce jour (du 5 iyar) qui a été fixé par le Gouvernement et la *Knesset* – représentants du peuple – et par la majorité des sommités rabbiniques comme jour de fête dans tout le pays, en souvenir de notre délivrance et de notre liberté (...).

Il est clair que dans ce cas précis, qui concerne l'ensemble du peuple juif, nous sommes bien face à une situation de **libération des esclaves**, car nous avons été délivrés de la domination exercée par d'autres peuples sur nous, nous avons été rendus libres et avons obtenu l'indépendance en tant que peuple ; nous avons également été **sauvés de la mort**, car nous avons été délivrés des mains de nos ennemis, qui se dressaient devant nous afin de nous exterminer. Pour toutes ces raisons, il faut donc fixer un jour de fête (...), d'autant que nous avons aussi bénéficié du troisième miracle, à savoir le rassemblement de la Diaspora.



Lors de la création de l'État, nous avons reçu deux cadeaux : celui de la liberté et celui de la vie et nous devons exprimer notre gratitude pour ces deux miracles.

Le Rav Yossef Messas explique comment fêter Yom Haatsmaout :

### 5. Rav Yossef Messas, Na'halat Avot, partie II

Toujours au sujet de Yom Haatsmaout : (...) Il faut procéder comme nous le faisons, c'est-à-dire qu'il faut en faire un jour de fête, avec la lecture du *Hallel* complet, et remercier D.ieu notre Roi, ainsi que boire, manger, se réjouir.



La fête d'indépendance de l'État d'Israël tombe durant la période du *Omer*, pendant laquelle on a l'habitude d'adopter des coutumes de deuil, en souvenir de la mort des élèves de Rabbi Akiva : on ne se marie pas, on ne se coupe pas les cheveux etc.

Le Rav Yits'hak Nissim (originaire de Smyrne, en Turquie, et Grand-Rabbin d'Israël de 1972 à 1995) s'est vu demander si on devait conserver les coutumes de deuil à l'occasion de Yom Haatsmaout.

### 6. Responsa Rav Yitshak Nissim, Yayin hatov, partie 2, chapitre 11

Le grand Rav Hayim Palagi, dans le livre *Moed lekol 'Hay* (chapitre 6, page 36), écrivait que dans sa ville, certaines familles ayant bénéficié d'un miracle le 8 iyar et d'autres le 11 iyar, avaient fixé ces dates comme jours de fête, à l'image de Pourim, et se faisaient couper les cheveux à cette occasion.

Nous pouvons en déduire que si un miracle se produit durant la période du *Omer*, on doit permettre de se marier et de se faire couper les cheveux à la date anniversaire de ce miracle.

1. Sur quoi se sont appuyés nos Sages pour fixer la fête de Pourim ?
2. Sur quoi se sont appuyés les rabbins pour fixer Yom Haatsmaout – le 5 Iyar comme jour de récitation du *Hallel* ?
3. Quelles sont les raisons de se réjouir à Yom Haatsmaout ?
4. Que pensez-vous de la manière dont ce jour est fêté en Israël et dans votre communauté ?
5. D'après le Rav Nissim, pourquoi est-il permis de se couper les cheveux, de se raser, de se réjouir en l'honneur de Yom Haatsmaout, bien qu'il tombe pendant le *Omer* ?



## La prière pour le salut de l'État - תפילה לשלום המדינה

La prière pour le salut de l'État est actuellement récitée durant le Chabbat et les jours de fête dans les synagogues. Cette prière a été instaurée par les Grands Rabbins d'Israël – le Rav Herzog et le Rav Ouziel, que leur mémoire soit bénie.

### 7. Prière pour le salut de l'État

Notre Père qui est dans les cieux, rocher et sauveur d'Israël, bénis l'État d'Israël, premier germe de notre rédemption. Protège-le sous les ailes de Ta bonté, et étends sur lui la tente de Ta paix, envoie Ta lumière et Ta vérité à ses dirigeants, ses ministres et conseillers, et inspire-les dans le sens qui Te paraît bon. Renforce la main de ceux qui défendent notre Terre Sainte, accorde-leur Ton secours, ô notre D.ieu, et que le diadème de la victoire les couronne, Accorde la paix dans le pays et la joie éternelle à ses habitants.

### 7. תפילה לשלום המדינה

אָבִינוּ שְׁבַשְׁמִים, צוֹר יִשְׂרָאֵל וְגוֹאֲלוֹ,  
בְּרַךְ אֶת מְדִינַת יִשְׂרָאֵל, רֵאשִׁית צְמִיחַת גְּאֻלְתָּנוּ.  
הִגֵּן עָלֶיהָ בְּאַבְרַת חֶסֶדְךָ, וּפְרֵשׁ עָלֶיהָ סֶפֶת שְׁלוֹמְךָ,  
וּשְׁלַח אוֹרְךָ וְאַמְתָּךְ לְרֵאשִׁיָּהּ, שְׂרִיָּהּ וְיוֹעֲצֵיהָ,  
וְתִקְנֵם בְּעֵצָה טוֹבָה מִלְּפָנֶיךָ.  
חֲזַק אֶת יְדֵי מַגְנֵי אֶרֶץ קְדֻשָׁנוּ, וְהַנְחִילֵם אֱלֹהֵינוּ  
יְשׁוּעָה וְעִטְרַת נִצְחוֹן תְּעַטְרֵם,  
וְנַתַּת שְׁלוֹם בְּאֶרֶץ וְשִׂמְחַת עוֹלָם לְיוֹשְׁבֵיהָ.

1. Comment est qualifié l'État d'Israël dans ce passage de la prière ?
2. Que demandons-nous à D.ieu dans ce passage ? (Donnez plusieurs exemples)



### 7a. Prière pour le salut de l'État, suite

Quant à nos frères du peuple d'Israël, veille sur eux dans tous les pays où ils sont dispersés, fais-les revenir rapidement vers Sion, Ta ville et Jérusalem, résidence de Ton nom, comme il est écrit dans la Torah de Moché Ton serviteur : « Si tes exilés sont aux confins du ciel, l'Éternel ton D.ieu viendra t'y chercher, et t'en ramènera, pour te conduire vers une terre dont tes ancêtres ont hérité, et tu en hériteras, et Il te rendra florissant et nombreux, encore plus que tes pères » (Dvarim, 30:5).

### 7א. תפילה לשלום המדינה - המשך

וְאֵת אֲחֵינוּ כָּל בֵּית יִשְׂרָאֵל, פְּקֹד-נָא בְּכָל אַרְצוֹת פְּזוּרֵיהֶם, וְתוֹלִיכֶם מִהָרָה קוֹמְמִיּוֹת לְצִיּוֹן עִירָךְ וְלִירוּשָׁלַיִם מִשְׁפָּן שְׁמֶךָ, כְּכָתוּב בְּתוֹרַת מֹשֶׁה עַבְדְּךָ: "אִם יִהְיֶה נִדְחָךְ בְּקִצֵּה הַשָּׁמַיִם, מִשָּׁם יִקְבְּצֶךָ ה' אֱלֹהֶיךָ וּמִשָּׁם יִקְחֶךָ, וְהִבְיָאֶךָ ה' אֱלֹהֶיךָ אֶל הָאָרֶץ אֲשֶׁר יִרְשׁוּ אֲבֹתֶיךָ וִירְשָׁתָהּ, וְהִיטְבֶּךָ וְהִרְבֶּךָ מֵאֲבֹתֶיךָ". (דברים ל, ה)



1. De qui parlons-nous dans cette partie de la prière pour le salut de l'État ?
2. En Eretz Israël vivaient, en 1948, environ 600 000 Juifs. On en compte aujourd'hui plus de 6 millions. Notre prière a-t-elle été exaucée ? Que nous manque-t-il aujourd'hui ?



### 7b. Prière pour le salut de l'État, fin

Unis nos cœurs pour aimer et craindre Ton nom, pour respecter tous les enseignements de Ta Torah.

Envoie-nous rapidement le fils de David, le Machia'h de Ta justice, pour libérer tous ceux qui attendent Ta délivrance.

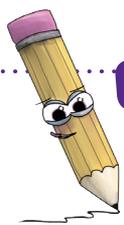
Apparais dans la gloire de Ta puissance devant tous les résidents de la Terre, et que tout être doté d'une âme dise :

« L'Éternel, D.ieu d'Israël, est Roi, et Sa royauté s'étend à tout », *Amen sélah.*

### 7ב. תפילה לשלום המדינה - המשך

וְיִחַד לְכַבְּנוּ לְאַהֲבָה וּלְיִרְאָה אֶת שְׁמֶךָ, וְלִשְׁמֹר אֶת כָּל דְּבָרֵי תוֹרָתְךָ. וְשַׁלַּח לָנוּ מִהָרָה בֶּן-דָּוִד מְשִׁיחַ צִדְקָךָ, לְפָדוֹת מִחֲכֵי קִץ יְשׁוּעָתְךָ. הוֹפֵעַ בְּהַדָּר גָּאוֹן עֲזָךְ עַל כָּל יוֹשְׁבֵי תֵּבֵל אֶרֶץְךָ, וַיֹּאמֶר כָּל אֲשֶׁר נִשְׁמָה בְּאָפוֹ: ה' אֱלֹהֵי יִשְׂרָאֵל מֶלֶךְ, וּמְלֻכוֹתוֹ בְּכָל מְשָׁלָה, אָמֵן סֵלָה.

1. Dans ce passage, on mentionne trois requêtes. Lesquelles ?
2. Quel est le lien entre le début de la prière et la fin ?
3. Rédigez une prière personnelle comprenant des demandes et des souhaits pour l'État d'Israël à l'occasion de son anniversaire.



### Question de réflexion

Quelles sont les différences entre la fête nationale française (14 juillet) et la fête nationale israélienne (Yom Haatsmaout) ?

